



Ville de Castelnaudary

Département de l'Aude
Arrondissement de Carcassonne

Direction Education Jeunesse

Matière : Finances Locales
Sous matière : Divers

OBJET : COÛT HORAIRES DES
ALSH 2024-2025

Décision N° 2024-90

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

DECISION DU MAIRE

Le Maire de Castelnaudary,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-22 et L2122-23, relatif aux délégations dont le Maire peut être chargé, en tout ou partie et pour la durée de son mandat.

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2020-239, portant délégations données à Monsieur le Maire et notamment le 2^{ème} alinéa,

CONSIDERANT la nécessité de revaloriser le coût horaire des accueils de loisirs pour les familles, en année scolaire, à partir du 2 septembre 2024.

DECIDE

ARTICLE 1 : de fixer au 2 septembre 2024 le coût horaire des accueils de loisirs comme indiqué en annexe.

ARTICLE 2 : que la présente décision sera inscrite au registre des arrêtés du Maire et fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Municipal.

ARTICLE 4 : qu'ampliation en sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Département de l'Aude,
- Monsieur le Trésorier du SGC de Carcassonne,
- Et pour exécution, Monsieur le Directeur Général des Services de la ville de Castelnaudary.

Fait à Castelnaudary, le 27 mars 2024

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le 02 AVR. 2024

ID : 011-211100763-20240327-DEC202490DEJ-DE

TARIFS 2024-2025 DIRECTION ENFANCE JEUNESSE

Applicables au 2 septembre 2024

Résidents CASTELNAUDARY ou imposition CASTELNAUDARY	Coût horaire pour les familles Accueils de Loisirs Sans Hébergement 3/6 ans JEAN MOULIN et 6/12 ans ESTIEU/ARATA Basé sur un tarif de référence à 0.95 centimes d'euros de l'heure					
		Quotient Familial	Tarif de référence	Taux d'effort	Prix de référence 2023-2024	TARIFS 2024-2025
	Répartition du coût horaire en fonction des QF et du taux d'effort : prix de référence 0,95 €	0 à 500	0,95 €	50%	0,45 €	0,48 €
		501 à 700	0,95 €	60%	0,54 €	0,57 €
		701 à 900	0,95 €	70%	0,63 €	0,67 €
		901 à 1 200	0,95 €	80%	0,72 €	0,76 €
		> à 1 200	0,95 €	100%	0,90 €	0,95 €
	Coût horaire pour les familles Accueils de Loisirs Sans Hébergement 6/12 ans Maison des Jeunes Fontanilles Périé Basé sur un tarif de référence à 0.42 centimes d'euros de l'heure (compte tenu de la spécificité du projet)					
		Quotient Familial	Tarif de référence	Taux d'effort	Prix de référence 2023-2024	TARIFS 2024-2025
	Répartition du coût horaire en fonction des QF et du taux d'effort : prix de référence 0,42 €	0 à 500	0,42 €	50%	0,20 €	0,21 €
		501 à 700	0,42 €	60%	0,24 €	0,25 €
		701 à 900	0,42 €	70%	0,28 €	0,29 €
		901 à 1 200	0,42 €	80%	0,32 €	0,34 €
		> à 1 200	0,42 €	100%	0,40 €	0,42 €
EXTERIEUR	TARIFS EXTERIEURS ALSH 3/6 ans JEAN MOULIN et 6/12 ans ESTIEU/ARATA Basé sur un tarif de référence à 1,89 centimes d'euros de l'heure					
		Quotient Familial	Tarif de référence	Taux d'effort	Prix de référence 2023-2024	TARIFS 2024-2025
	Répartition du coût horaire en fonction des QF et du taux d'effort : prix de référence 1,89€	0 à 500	1,89 €	50%	0,90 €	0,95 €
		501 à 700	1,89 €	60%	1,08 €	1,13 €
		701 à 900	1,89 €	70%	1,26 €	1,32 €
		901 à 1 200	1,89 €	80%	1,44 €	1,51 €
		> à 1 200	1,89 €	100%	1,80 €	1,89 €